

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires et employés

DATE : Le 20 avril 2020

OBJET : Déploiement de l'application Microsoft Teams

En raison de l'urgence de fournir des applications informatiques efficaces permettant aux personnes de se concerter en période de pandémie, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a autorisé le déploiement accéléré de la suite Microsoft Office 365, y compris de Microsoft Teams.

L'accès à ces outils technologiques de collaboration a été autorisé pour tous les utilisateurs possédant une adresse courriel Outlook « @ssss.gouv.qc.ca ». L'un des plus grands avantages de la suite Microsoft Office 365, incluant Microsoft Teams, est la possibilité de travailler de n'importe où, de façon sécurisée, et ce, tant que vous disposez d'une connexion Internet. Le jeton de téléaccès n'est donc pas nécessaire.

La Direction des ressources informationnelles et la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique ont collaboré afin de faciliter le déploiement de ces outils technologiques au CISSS de Chaudière-Appalaches. Ce déploiement a été séquencé en trois phases en fonction des priorités de gestion du plan de pandémie.

À ce jour, la phase 1 est terminée et les équipes de direction ont eu la possibilité d'être formées et de mettre en place leur structure d'équipe. La deuxième phase vise maintenant à former l'ensemble des gestionnaires, des pharmaciens et des infirmières praticiennes spécialisées.

Si vous êtes gestionnaire, pharmacien ou infirmière praticienne spécialisée, ou encore si vous avez besoin d'utiliser rapidement Microsoft Teams dans le cadre de vos mandats, nous vous demandons de vous rendre à l'adresse <https://www.ciassca.com/teams/> et de suivre les instructions qui s'y trouvent. Celles-ci vous guideront afin d'installer l'application tout en vous l'appropriant. Vous aurez ensuite le choix de vous autoformer ou de vous inscrire à une séance de formation.

Dans le contexte d'urgence actuel, des règles exceptionnelles viennent encadrer l'utilisation de Microsoft Teams. Nous demandons à l'ensemble du personnel amené à utiliser cette application d'en prendre connaissance et de les respecter. Elles sont disponibles à l'adresse <https://www.ciassca.com/teams/>.

Contenu et diffusion approuvés par : Isabelle Barrette